conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée: 1.1

29.01.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit FLUTRIAFOL 25 G/L SC

**Autres moyens d'identification** 

Code du produit 50000694

Identifiant Unique De Formu: :

lation (UFI)

0MUY-92FV-4N4Q-959Y

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

lées

Utilisation de la subs-

tance/du mélange

Fongicide

Restrictions d'emploi re-

commandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Pour usage professionnel et industriel uniquement

#### 1.3 Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

**FMC France** Adresse du fournisseur

11 bis Quai Perrache

69002 LYON France

Téléphone: 04 37 23 65 70

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com, fmc.france@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):

+32 14 58 45 45

Urgence médicale:

Centres antipoison en France: Paris: 01.40.05.48.48 Lyon: 04.72.11.69.11 Marseille: 04.91.75.25.25

0800 59 59 59

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)

Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: 20.09.2024

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50000694

Date de la première version publiée:

29.01.2020

au vendredi

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-

traîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient comme déchets dange-

reux conformément aux réglementations locales.

#### Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient 5-acetylamino-4-hydroxy-3-(phénylazo)naphtalène-2,7-disulfonate de

disodium, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-

maine et l'environnement.

Pour les phrases spéciales (SP) et les intervalles de sécurité, consultez l'éti-

quette.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
5-acetylamino-4-hydroxy-3- (phénylazo)naphtalène-2,7- disulfonate de disodium	3734-67-6 223-098-9	Skin Sens. 1B; H317	>= 1 - < 10
Flutriafol	76674-21-0	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1  Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,036 %  Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 450 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous-	>= 0,025 - < 0,036

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

sières/brouillard): 0,21 mg/l

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Protection pour les secou-

ristes

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

En cas d'inhalation : En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Cas légers: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter immédiatement

un médecin ou appeler une ambulance.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec les vêtements, les enlever.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Lorsqu'il est administré à des animaux à des doses élevées,

le produit provoque une salivation, une dépression de l'activité, des spasmes musculaires, une ataxie et une augmentation

de la température corporelle.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version 1.1

Date de révision: 20.09.2024

Numéro de la FDS: 50000694

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

29.01.2020

Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas

d'ingestion.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro-

priés

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Oxydes de carbone Fluorure d'hydrogène Oxydes d'azote (NOx) Composés fluorés Cyanure d'hydrogène Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Information supplémentaire

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Précautions individuelles

> Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Recueillir le maximum possible de déversement à l'aide d'un

matériau absorbant approprié.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement éti-

quetés.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact

avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler l'aé-

rosol.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible. Protéger du gel, du feu, de la chaleur et des rayons directs du soleil.

Température de stockage

recommandée

< 25 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette

approuvée par les autorités réglementaires du pays.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
1,2-benzisothiazol-	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	6,81 mg/m3
3(2H)-one			systémiques	
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets	0,966 mg/kg
			systémiques	
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	1,2 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Dermale	Long terme - effets	0,345 mg/kg
	teurs		systémiques	

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Eau douce	0,00403 mg/l
	Eau de mer	0,000403 mg/l

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Station de traitement des eaux usées	1,03 mg/l
Sédiment d'eau douce	0,0499 mg/l
Sédiment marin	0,00499 mg/l

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

centration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser

ce produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

sation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide
Forme : suspension
Couleur : rouge

Odeur : type hydrocarbure Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

< 0 °C

Point/intervalle d'ébullition : > 100 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

Donnée non disponible

8 / 27

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée: 1.1

29.01.2020

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

> 105 °C Point d'éclair

Méthode: coupelle fermée

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Température d'auto-420 °C

inflammation

Température de décomposi-

tion рΗ

7,0

Concentration: 1 %

(non dilué)

Viscosité

Viscosité, dynamique 1.100 mPa.s

Donnée non disponible Viscosité, cinématique

Solubilité(s)

Hydrosolubilité dispersable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non disponible pour ce mélange.

Pression de vapeur Non disponible pour ce mélange. Densité 1,05 g/cm3 (20 °C)

Densité de vapeur relative

Caractéristiques de la particule

Donnée non disponible

Taille des particules Non applicable

9.2 Autres informations

**Explosifs** Non explosif Propriétés comburantes Non comburant

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Poids moléculaire Non applicable

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé Réactions dangereuses

selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation d'aérosols.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Protéger du gel.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques** 

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 425

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,75 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

**Composants:** 

5-acetylamino-4-hydroxy-3-(phénylazo)naphtalène-2,7-disulfonate de disodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris, mâle): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Flutriafol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Organes cibles: Foie, Appareil gastro-intestinal

Symptômes: Décès

BPL: oui

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

DL50 (Rat, femelle): 1.030 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 425

Organes cibles: Foie, Appareil gastro-intestinal

Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,2 mg/l

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: 1.1

20.09.2024

Numéro de la FDS:

50000694

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

29.01.2020

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Symptômes: Décès, Ataxie, Difficultés respiratoires

BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Remarques: pas de mortalité

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Symptômes: Irritation

BPL: oui

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau Remarques: pas de mortalité

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat, mâle et femelle): 490 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë: 450 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

Remarques: Basé sur la classification harmonisée de l'UE -Annexe VI du règlement (CE) n ° 1272/2008 (règlement CLP)

Toxicité aiguë par inhalation Estimation de la toxicité aiguë: 0,21 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

Remarques: Basé sur la classification harmonisée de l'UE -Annexe VI du règlement (CE) n ° 1272/2008 (règlement CLP)

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:** 

Espèce Lapin

Méthode OCDE ligne directrice 404 Pas d'irritation de la peau Résultat

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Composants:

Flutriafol:

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

BPL : oui

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce : Lapin Durée d'exposition : 72 h

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:** 

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

**Composants:** 

Flutriafol:

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : irritation légère

BPL : oui

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Légère ou aucune irritation des yeux

BPL : oui

Espèce : Lapin

Résultat : irritation légère

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce : Cornée bovine

Méthode : OCDE ligne directrice 437

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Espèce : Lapin

Méthode : EPA OPP 81-4

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Produit:**

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

#### Composants:

#### 5-acetylamino-4-hydroxy-3-(phénylazo)naphtalène-2,7-disulfonate de disodium:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

#### Flutriafol:

Type de Test : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Méthode : OCDE ligne directrice 406

BPL : oui

Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Espèce : Cochon d'Inde Méthode : FIFRA 81.06

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

**Composants:** 

Flutriafol:

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai de létalité dominante

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée

Espèce: Rat (mâle)

Type de cellule: Cellules du foie Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules :

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:** 

Flutriafol:

Espèce : Souris
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 1,2 mg/kg p.c./jour

Résultat : négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Espèce : Rat Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 1 mg/kg p.c./jour

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancéri-

gène.

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Composants:**

Flutriafol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le dé-

veloppement

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

#### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle

Voie d'application: Ingestion

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 18,5 Poids corpo-

rel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 48 Poids cor-

porel mg / kg

Fertilité: NOAEL: 112 mg/kg p.c./jour

Symptômes: Aucune incidence sur les paramètres de repro-

duction.

Méthode: OPPTS 870.3800

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

- Evaluation sement comme toxique pour la reproduction

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

Flutriafol:

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

#### **Composants:**

#### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

# Flutriafol:

Espèce : Rat

NOAEL : 13.3 mg/kg p.c./jour Voie d'application : Oral - nourriture

Durée d'exposition : 90 jr

Symptômes : Anémie, Effets sur le foie

Espèce : Chien

NOAEL : 5 mg/kg p.c./jour

Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 90 jr

Symptômes : effets sur le sang, Effets sur le foie

#### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 15 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 28 d

Méthode : OCDE ligne directrice 407

Symptômes : Irritation

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 69 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 90 d

Symptômes : Irritation, Perte de poids corporel

### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **Composants:**

#### Flutriafol:

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

## Effets neurologiques

## **Composants:**

#### Flutriafol:

Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

### Information supplémentaire

#### **Produit:**

Remarques : À notre connaissance, aucun effet indésirable n'a été signalé

chez l'homme. Lorsqu'ils sont administrés à des animaux à des doses élevées, des composés similaires provoquent de la salivation, une dépression de l'activité, des spasmes musculaires, de l'ataxie et une augmentation de la température cor-

porelle.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

## **Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7,9 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Les informations données sont basées sur des

données obtenues à partir de produits similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 7,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Les informations données sont basées sur des

données obtenues à partir de produits similaires.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Skeletonema costatum (Diatomée)): 3,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Les informations données sont basées sur des

données obtenues à partir de produits similaires.

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 4,3

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Les informations données sont basées sur des

données obtenues à partir de produits similaires.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Toxicité pour les organismes :

terrestres

DL50: > 2.000 mg/kg Durée d'exposition: 14 ir

Espèce: Coturnix japonica (Caille japonaise)

Remarques: Les informations données sont basées sur des

données obtenues à partir de produits similaires.

DL50: > 100 µg/abeille Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Remarques: Les informations données sont basées sur des

données obtenues à partir de produits similaires.

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme. Remarques: Avis d'expert

#### **Composants:**

#### Flutriafol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 33 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 22,97 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 67 mg/l

Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 42,21 mg/l

Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CI50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 12 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CI50 (Scenedesmus subspicatus): 1,9 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50b (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,65 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

EyC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 3,69

mg/l

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000694

Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024

Date de la première version publiée:

29.01.2020

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: 4,8 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

NOEC: 20 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Méthode: OCDE Ligne directrice 204

NOEC: 0,1 mg/l Point final: Croissance

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Type de Test: Phase de Vie-Précoce Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,31 mg/l Durée d'exposition: 21 ir

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

NOEC: 0,45 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

NOEC:

0.01 mg/cm2

Durée d'exposition: 180 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

CL50: > 1.000 mg/kg Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207

Toxicité pour les organismes :

terrestres

DL50: > 144 µg/abeille

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 213

BPL:oui

DL50: > 150 µg/abeille

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 214

BPL:oui

DL50: > 100 µg/abeille

Point final: Toxicité aiguë par contact

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version 1.1

Date de révision: 20.09.2024

Numéro de la FDS: 50000694

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

29.01.2020

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 214

DL50: 872,53 µg/abeille Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Méthode: OCDE ligne directrice 213

DL50: > 5.000 mg/kg

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

DL50: env. 385 mg/kg

Espèce: Coturnix japonica (Caille japonaise)

Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.2100

DL50: 4260 ppm

Espèce: Coturnix japonica (Caille japonaise)

Méthode: OPPTS 850.2200

## Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

#### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 16,7 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,15 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,9 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,070

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,04

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de

Date de révision: Numéro de la FDS: 20.09.2024 50000694

Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024

Date de la première version publiée:

29.01.2020

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): 24 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50 (boue activée): 12,8 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:** 

Biodégradabilité : Remarques: Le produit contient de petites quantités de com-

posants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

**Composants:** 

Flutriafol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Remarques: N'hydrolyse pas facilement

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Bioaccumulation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

**Composants:** 

Flutriafol:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): 7

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 2,29

#### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Durée d'exposition: 56 jr

Facteur de bioconcentration (FBC): 6,62 Méthode: OCDE ligne directrice 305

Remarques: La substance n'est pas persistante, bioaccumu-

lable et toxique (PBT).

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,7 (20 °C)

pH: 7

log Pow: 0,99 (20 °C)

pH: 5

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### **Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

#### **Composants:**

### Flutriafol:

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Remarques: Modérément mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: Très persistant dans le sol.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Koc: 9,33 ml/g, log Koc: 0,97

Méthode: OCDE ligne directrice 121

Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Composants:**

#### Flutriafol:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuseIATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée: 1.1

29.01.2020

**IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

IATA (Cargo)

**IMDG** 

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA (Passager) Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75. 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée: 1.1

29.01.2020

Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvris-Non applicable

sent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants Non applicable

organiques persistants (refonte)

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation Non applicable

(Annexe XIV)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-

quant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

84, 65

cée (R4624-23)

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

**TCSI** N'est pas en conformité avec l'inventaire

**TSCA** Le produit contient une (des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

Flutriafol

Alcools en C13-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés

mixture of polyorganosiloxanes and fillers

**ENCS** N'est pas en conformité avec l'inventaire

**ISHL** N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI N'est pas en conformité avec l'inventaire

**PICCS** N'est pas en conformité avec l'inventaire

**IECSC** N'est pas en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une popula-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## FLUTRIAFOL 25 G/L SC

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 20.09.2024 50000694 Date de la première version publiée:

29.01.2020

tion test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

# Information supplémentaire

Classification du mélange:
Aquatic Chronic 3 H412

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

#### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

#### Préparé par

## **FMC** Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

FR / FR